

**Décision portant proclamation des résultats pour l'élection des directeurs
adjoints du Collège Droit, Science politique, Economie, Gestion de l'université
de Bordeaux**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 711-1, L 712-2, L713-1, et L713-3 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du collège Droit, Science politique, Economie, Gestion (DSPEG) ;

*Vu la décision du 7 mai 2024 portant proclamation des résultats de l'élection du directeur du collège
Droit, Science politique, Economie, Gestion ;*

Considérant les candidatures jugées recevables de Mme Jessica FOUILLOUX-THOMASSET et M. André MEUNIE ;

Considérant que les directeurs adjoints du collège sont élus sur proposition du directeur par le conseil des membres en exercice ;

Considérant le procès-verbal de dépouillement en date du 7 mai 2024 ;

**Le président de l'université de Bordeaux
DECIDE**

Article 1. Proclamation des résultats

Dans le cadre du scrutin du 7 mai 2024 organisé en vue de l'élection des deux directeurs adjoints du Collège Droit, Science politique, Economie, Gestion de l'université de Bordeaux, les membres du conseil du Collège se sont prononcés de la manière suivante :

- ◆ Pour l'élection de la directrice adjointe en charge des moyens :

1^{er} tour du scrutin :

- | | |
|---|----|
| ◆ Nombre d'électeurs inscrits sur le bureau de vote : | 28 |
| ◆ Nombre de votants : | 23 |
| ◆ Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 0 |
| ◆ Nombre de suffrage exprimés* : | 23 |
| ◆ Nombre de voix obtenues : | |
| - Jessica FOUILLOUX-THOMASSET | 23 |

*Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blancs ou nuls.

- ◆ Pour l'élection du directeur adjoint en charge de la formation :

1^{er} tour du scrutin :

◆ Nombre d'électeurs inscrits sur le bureau de vote :	28
◆ Nombre de votants :	23
◆ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
◆ Nombre de suffrage exprimés* :	23
◆ Nombre de voix obtenues :	
- André MEUNIE	23

*Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blancs ou nuls.

Article 2. Durée des mandats

Madame Jessica FOUILLOUX-THOMASSET est élue en qualité de directrice adjointe en charge des moyens du Collège Droit, Science politique, Economie, Gestion. **Monsieur André MEUNIE** est élu en qualité de directeur adjoint en charge de la formation du Collège Droit, Science politique, Economie, Gestion.

Madame Jessica FOUILLOUX-THOMASSET et Monsieur André MEUNIE sont élus pour la durée du mandat du directeur du Collège Droit, Science politique, Economie, Gestion. Leurs mandats cesseront avec celui du directeur.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4. Publication

La présente décision sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 7 mai 2024

Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

Par délégation
Julien Ropiquet
Directeur des affaires juridiques

